



Instances de vie démocratique

Commissions municipales

Commission finances & travaux :

Marie-Catherine LEHUÉDÉ (présidente de droit), Françoise COQUARD, Bruno SCHMIT, Florian LAVOPIERRE-LEVIEIL, Eric MOULIÉ, Patricia LECALLO, Erwan MATHELIER, Jean-Luc MOREAU, Gérard PAIN, François HUREL, Marie-Noëlle VALLAUD, Catherine SORIA.

Commision urbanisme & environnement :

Marie-Catherine LEHUÉDÉ (présidente de droit), Bruno SCHMIT, Chantal CHALM, Cyrille DARRAS, Florian LAVOPIERRE-LEVIEIL, Patricia LECALLO, Erwan MATHELIER, Jean-Luc MOREAU, Gérard PAIN, Anne LE BOURG, Bruno PERREUX, Marie-Noëlle VALLAUD, Catherine SORIA.

Commission enfance-jeunesse & scolaire :

Marie-Catherine LEHUÉDÉ (présidente de droit), Chantal CHALM, Elodie BERNARD, Agnès LACHAL, Jean-Luc MOREAU, Jérémie BRUYANT, Françoise COQUARD, Erwan MATHELIER, Bruno SCHMIT, Bruno PERREUX, Marie-Noëlle VALLAUD, Catherine SORIA

Commission sport - associations - sécurité

Marie-Catherine LEHUÉDÉ (présidente de droit), Eric MOULIÉ, Jérémie BRUYANT, Florian LAVOPIERRE-LEVIEIL, Flavien CLOUET, Séverine LESCAUDRON, Jean-Luc MOREAU, Erwan MATHELIER, Marie-Noëlle VALLAUD, Marie-Thérèse LECHAT.

Commissions extramunicipales

Culture et communication

- > Élus : Marie-Catherine LEHUÉDÉ, Marie-Noëlle VALLAUD, Elodie BERNARD, Séverine LESCAUDRON, Agnès LACHAL, Florian LAVOPIERRE-LEVIEIL
- > Membres de la société civile : Annette BOLO, Françoise RIO, Loïc PICHON, Gildas BURON.

Economie (commerce, artisanat, tourisme)

- > Élus : Marie-Catherine LEHUÉDÉ, Françoise COQUARD, Bruno SCHMIT, Catherine SORIA, Chantal CHALM, Elodie BERNARD, Florian LAVOPIERRE-LEVIEIL, Flavien CLOUET, Jean-Luc MOREAU, Gérard PAIN, François HUREL, Cyrille DARRAS.
- > Membres de la société civile : Alain TURPAULT (brasserie BACA), Mickael ARNAUD (Hôtel des marais salants), Emmanuel MANCEAU (boulangerie « Au fournil de Batz »), Mikaël CASSINI (entreprise de maçonnerie), Alexis ALLIN (menuiserie LERAY).

Conseil des Sages

Le Conseil des Sages est une **instance consultative et de réflexion** qui existe dans un grand nombre de communes françaises.

La municipalité a souhaité initier en 2020 cette démarche afin **d'associer les Batziennes et les Batziens à la vie de la cité**, en complément des autres instances déjà ouvertes à la population.

Par ses **analyses et propositions**, le Conseil des Sages a vocation à éclairer le Conseil Municipal sur des sujets locaux ou sociétaux et sur les différents projets communaux envisagés ou en cours de réflexion.

Cette fonction bénévole implique une disponibilité et un investissement personnel et suppose aussi une **neutralité et un devoir de réserve, ainsi que l'absence d'engagement politique** .

Le Conseil des Sages est appelé à se réunir régulièrement en groupes de travail, réunions et en assemblées plénières, et à produire des rapports.

Constitution

Le 4 novembre 2020, le Conseil municipal a officiellement désigné 22 conseillers Sages. Il s'agit de : Françoise AUNEAU, Yves BAUDRON, Annette BOLO, Gérard CAZALA, François CHATARD, Éric DELAUNAY, Didier FONTORBE, Henri FUMAT, Marie-Hélène GAVELLE, Martine GUÉRIN, Colette LEBAUD, Marc MONFORT, François MOREAU, André MOUILLERON, Marie-Annick NICOL, Jean-Luc PELTIER, Jean-Luc RÉGENT, Maryvonne RIDOU, Françoise RIO, Dominique SENG, Bruno SÉVERIN.

Lors de sa seconde réunion, le Conseil des Sages a élu François CHATARD Président et Didier FONTORBE, Vice-Président.



MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-

Conformité RGA

Non conforme

batzsurmer.fr

02 40 23 92 25